



## ACTE D'AUTORISATION

Annulation d'une autorisation nationale sur demande

Le Ministre de l'Environnement décide:

§1. La famille de produits biocides:

**Sea1 FAMILLE - famille de produits biocides** est autorisé conformément à l'article 49 du Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 21/09/2033. Une demande pour un renouvellement de l'autorisation doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les biocides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation:  
JOTUN A/S  
Numéro BCE: /  
Box 2021 0  
NO NO-3202 Sandefjord
- Nom commercial de la famille de produits : Sea1 FAMILLE - famille de produits biocides
- Numéro d'autorisation de la famille de produits: BE2023-0021-00-00
- Forme sous laquelle la famille de produits est présentée:
  - o AL - Autres liquides destinés à être utilisés sans dilutions
- Nom et teneur de chaque principe actif:

Oxyde de dicuivre (CAS 1317-39-1): 7.01% - 50%
--

- Substances préoccupantes :



Xylène (CAS 1330-20-7): 0% - 15.77%
Oxyde de zinc (CAS 1314-13-2): 6.96% - 25%
acetate de methoxy-1-propanol-2 (CAS 108-65-6): 0% - 6.5%
1-methoxy-2-propanol (CAS 107-98-2): 0% - 2.39%
anhydride maleique (CAS 108-31-6): 0% - 0.002%
aromatic hydrocarbons C9 (CAS 128601-23-0): 0% - 25%
Rosin Gum (CAS 8050-09-7): 0% - 10.04%
tetraethyl silicate (CAS 78-10-4): 0% - 0.7%
ethylbenzene (CAS 100-41-4): 0% - 5.26%

- Type de produit et usage en vue duquel la famille de produits est autorisée:

21 Produits antisalissures
----------------------------

Usage exclusivement réservé au traitement des coques de bateaux pour éviter les salissures.
---

§2. Fabricant des produits de la famille et fabricant de chaque substance active:

- Fabricants Seal FAMILLE - famille de produits biocides:

JOTUN A/S, NO  
Jotun Paints (Europe) Ltd., GB  
Jotun Ibérica S.A., ES  
Jotun Boya San. ve Ticaret A.S., TR

- Fabricants Oxyde de dicuivre (CAS 1317-39-1 ):

RCL Ireland (Acting for American Chemet Corporation (United States)) Ireland, US  
NORDOX AS, NO  
Cosaco GmbH, DE

§3. Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation de la famille de produits:

- Cette famille de produits se compose de 20 meta SPC's.
- Voir le résumé des caractéristiques de la famille de produits.
- Considérant
  - la nécessité des produits antisalissure pour assurer la navigabilité des bateaux;
  - l'absence d'alternatives viables;l'autorité compétente belge a adapté les conditions d'usages des produits de la famille de produits biocides Seal conformément aux critères de l'article 19(5) du Règlement (UE) n°528/2012. La mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides désignée ci-dessus est autorisé en Belgique pour les usages et dans les conditions précisés dans le RCP. Ces usages sont autorisés en Belgique conformément aux critères de l'article 19(5) du Règlement (UE) n°528/2012 et ne sont valables que si les mesures de gestion des risques pour chaque produit biocide concerné sont appliquées.

Bruxelles,

Reconnaissance mutuelle simultanée, le 30/01/2024



Amendement d'une autorisation nationale, le 07/05/2024

Annulation d'une autorisation nationale sur demande,

POUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
*(Par A.M.. 17/05/2019)*

Chef de cellule de la cellule biocides

Signé électroniquement par: Louis Lucrèce

Le: 14/03/2025